



---

CONSEIL CULTUREL  
DE LA  
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session extraordinaire de 1974

---

26 JUIN 1974

---

**Projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles  
de la communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973**

**— SECTEUR AGRICULTURE —**

---

**RAPPORT**

DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT  
PRESENTE A LA COMMISSION DE LA POLITIQUE GENERALE (1)  
PAR M. J. LAUSIER

---

---

(1) Cf. art. 50 du Règlement d'ordre intérieur.  
Voir : 5-VI (S.E. 1974) - Nos 1 et 2.  
5-VI (1973-1974) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de l'Enseignement s'est réunie les 20 et 26 juin 1974 pour examiner le projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Agriculture — Partie I — Enseignement — Section I, chapitre III (1).

**Exposé du ministre.**

Le ministre fait remarquer que la réduction de 16 000 francs effectuée dans le cadre de la lutte contre l'inflation est diminuée par une augmentation de 13 000 francs des crédits sollicités, augmentation due à une créance antérieure non liquidée.

L'ensemble des crédits s'élève à 5 197 000 francs.

**Discussion générale et discussion des articles.**

Aucun membre n'ayant de question à formuler, le président déclare la discussion générale et la discussion des articles closes.

**Vote.**

Le président met aux voix l'ensemble du chapitre budgétaire.

Il est adopté à l'unanimité.

La commission fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du rapport.

*Le Rapporteur,*

J. LAUSIER.

*Le Président,*

L. HANNOTTE.

---

(1) Ont participé aux travaux de la commission :  
MM. Hannotte (président), Bourgeois, Busieau, Janssens, Lacroix E., Lausier (rapporteur), Lernoux, Mme Mathieu, MM. Nothomb, Olivier E., Remacle L., Sweert et Thomas.

A assisté aux travaux :

M. Humblet, ministre de l'Education nationale.